

Notre objectif la maîtrise du risque incendie

Nos solutions de formations
et d'exercices

V° Sept 2026



ASPIS SERVICES ®C2SI

Agence de Sécurité, Prévention Incendie & Secours



Sommaire

P3 Attestation certification QUALIOPI

P4 Formation maniement des moyens de lutte contre le feu

P5 Formation maniement des moyens de lutte contre le feu + Sensibilisation aux techniques d'évacuation

P6 Formation Préventeur incendie

P7 Formation Préventeur incendie chargé des évacuations

P8 Formation Mise en œuvre d'un RIA Robinet Incendie Armé

P9 Formation à la gestion du SSI Système de Sécurité Incendie

P10 Formation du Personnel encadrant les évacuations

P11 Sensibilisation aux risques sismiques

P12 L'exercice d'évacuation

P13 Formation Sauveteur Secouriste du travail (SST)

P14 Formation Maintien des Acquis et des Compétences du SST (MAC SST)



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification



CENTRE DE SERVICES SECURITE INCENDIE

IMMEUBLE COTTRELL
97232 LE LAMENTIN
MARTINIQUE

N° SIREN : 520 611 120
N° DECLARATION D'ACTIVITE : 97 97 30653 97

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel de certification et au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

En application du :
Du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
Du Décret N° 2019-565 du 06 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
De l'Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D 6316-1-1 du code du travail
De l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
Du Guide de lecture du référentiel qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur
Du Questions-Réponses publié sur le site du ministère du travail dans sa version en vigueur
Du Règlement d'usage de la marque française de garantie n° 4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail dans leur version en vigueur



L. 6313-1 – 1° CATEGORIES D'ACTIONS CONCERNEES :
Les actions de formation

Date de début du cycle de certification : 14 février 2025

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : 13 février 2028

Date d'audit de certification/recertification : 13 janvier 2025

Date d'expiration du cycle précédent : NA

Certificat n° : FR094613-2

Affaire n° : 23120951

Date de révision : 21 janvier 2026

Samuel DUPRIEU - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 Place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, veuillez utiliser le QR Code.

1/1



Formation: Maniement des moyens de lutte contre le feu

Objectif: Apprendre à mettre en service efficacement et en sécurité, un extincteur face à un départ de feu



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

R4227-39 du code du travail :

Le personnel doit être formé à l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie lors d'exercices semestriels



Prérequis : aucuns

Compétences visées:

Connaître les étapes et les règles de prévention nécessaires à la mise en œuvre d'un extincteur sur un départ de feu.

- Alerte
- Saisie
- Mise en service
- Prise de décision
- Intervention
- Protection

Programme:

Utilisation des extincteurs Eau + additif de formation sur feu réel.
Utilisation des extincteurs Co² de formation sur feu réel.

Options:

Utilisation de la couverture anti-feu (*feux de cuisson*)
Utilisation de la couverture anti-feu (*feux de gaz*)
Mise en œuvre d'un extincteur sur roue 50L
Mise en œuvre d'un extincteur sur roue 50Kg

Evaluation:

Mise en situation des participants pendant laquelle sera évalué à l'aide d'une grille d'évaluation:

- La mise en œuvre des moyens de lutte contre l'incendie
- Le respect de règles de prévention



Pédagogie:

- Acquisition de compétences par la démonstration et l'expérimentation

Moyens pédagogiques: ■ Options

- Générateur de flamme de formation
- Extincteurs de formation E61+Add/Co² 2Kg
- Extincteurs de formation E91+Add/Co² 5Kg
- Couverture anti-feu

Intervenant:

Préventeur incendie ASPIS SERVICES

Organisation:

Durée: 1 Heure

Nombre de participant min: 5

Nombre de participant max: 12

Intra-entreprise/Inter-entreprise

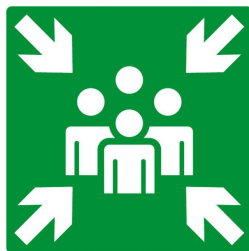
Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



Objectif: Formation: **Maniement des moyens de lutte contre le feu** **Opt: Sensibilisation aux techniques d'évacuation**

Objectif: Acquérir des réflexes d'utilisation des moyens de première intervention
Être capable d'intervenir rapidement et efficacement face à un départ d'incendie avec l'extincteur le plus proche
Savoir donner l'alerte et assurer une liaison efficace avec les secours extérieurs
Définition des objectifs à atteindre en cas d'évènement nécessitant une évacuation
Identification des matériels liés aux évacuations présents dans l'environnement de travail



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

R4227-39 du code du travail :

Le personnel doit être formé à l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie lors d'exercices semestriels

V Aout 2026

Prérequis : aucuns

Compétences visées:

Connaître les étapes et les règles de prévention nécessaires à la mise en œuvre d'un extincteur sur un départ de feu.

- Alerte
- Saisie
- Mise en service
- Prise de décision
- Intervention
- Protection

Programme:

Utilisation des extincteurs Eau + additif de formation sur feu réel.
Utilisation des extincteurs Co² de formation sur feu réel.

Options:

Utilisation de la couverture anti-feu (*feux de cuisson*)
Utilisation de la couverture anti-feu (*feux de gaz*)
Mise en œuvre d'un extincteur sur roue 50L
Mise en œuvre d'un extincteur sur roue 50Kg

Evaluation:

Mise en situation des participants pendant laquelle sera évalué à l'aide d'une grille d'évaluation:

- La mise en œuvre des moyens de lutte contre l'incendie
- Le respect de règles de prévention



Contacts ASPIS SERVICES/Référent PSH Gsm:0696 00 59 82 Mail:c2si@aspis-services.com



Pédagogie:

- Acquisition de compétences par la démonstration et l'expérimentation

Moyens pédagogiques: ■ Options

- Générateur de flamme de formation
- Extincteurs de formation E61+Add/Co2 2Kg
- Extincteurs de formation E91+Add/Co2 5Kg
- Couverture anti-feu

Intervenant:

Préventeur incendie ASPIS SERVICES

Organisation:

Durée:1,5 Heures
Nombre de participant min:5
Nombre de participant max:12
Intra-entreprise/Inter-entreprise

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



Formation :Préventeur incendie

Objectif: Maîtriser le risque incendie en dotant votre entreprise de salarié capables d'identifier les potentiels risques incendie, et d'agir efficacement sur un départ de feu et d'organiser les évacuations si besoin.



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

R4227-39 du code du travail :

Le personnel doit être formé à l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie lors d'exercices semestriels

Prérequis : aucuns

Compétences visées:

- Reconnaître les risques incendie présent dans mon activité
- Intervenir rapidement et efficacement face à une situation de départ de feu
- Reconnaître une situation de danger nécessitant une évacuation
- Savoir donner l'alerte
- Connaître les règles de mise en sécurité des personnes

Programme:

- Le cadre juridique de la prévention contre le risque incendie
- Le risque incendie (triangle du feu)
- Les missions du préventeur incendie
- Les extincteurs
- Le signal d'alarme générale
- Les consignes d'évacuation
- Les missions du personnel chargé des évacuation(*sensibilisation*)

Exercices d'extinction avec utilisation des extincteurs de formation

- Saisie
- Percussion
- Prise de décision
- Intervention
- Protection

Options:

Utilisation de la couverture anti-feu (*feux de cuisson*)

Utilisation de la couverture anti-feu (*feux de gaz*)

Mise en œuvre d'un extincteur sur roue 50L

Mise en œuvre d'un extincteur sur roue 50Kg

Evaluation:

Les connaissances en prévention incendie

Mise en situation des participants pendant laquelle sera évalué:

La manipulation des moyens de lutte contre l'incendie



Pédagogie:

- Acquisition de compétences par l'expérimentation
- Mémoire musculaire sollicitée
- Apports théoriques adaptés aux risques incendie identifiés

Moyens pédagogiques:

- Générateur de flamme de formation
- Extincteurs de formation
- Couverture anti-feu
- Rétroprojecteur

Intervenant:

Préventeur incendie ASPIS SERVICES

Organisation:

Durée:3 Heures

Nombre de participant min:5

Nombre de participant max:12

Intra-entreprise/Inter-entreprise

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



Formation :Préventeur incendie chargé des évacuations

Objectif: Maîtriser le risque incendie en dotant votre entreprise de salarié capables d'identifier les potentiels risques incendie présents dans votre activité et d'agir efficacement sur un départ de feu et de gérer une potentielle évacuation.



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

R4227-39 du code du travail :

Le personnel doit être formé à l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie lors d'exercices semestriels

Contacts APSIS SERVICES/Référent PSH Gsm:0696 00 59 82
Mail:c2si@aspis-services.com

Prérequis : aucuns

Compétences visées:

- Connaître les principes fondamentaux de lutte contre l'incendie
- Intervenir rapidement et efficacement face à une situation de départ d'incendie
- Reconnaître une situation de danger nécessitant une évacuation
- Savoir donner l'alerte
- Assurer une liaison efficace avec les secours extérieurs
- Connaître les règles de mise en sécurité des personnes

Programme:

- Le cadre juridique de la prévention contre le risque incendie
- Identification des risques incendie (Triangle du feu)
- Les extincteurs
- Les missions du préventeur incendie
- Les matériels en lien avec les situations d'évacuation
- Le signal d'alarme générale
- Le traitement et la gestion de l'alarme restreinte
- Le message d'alerte
- Les consignes d'évacuation
- Rôles et missions des acteurs de l'évacuation

Techniques d'utilisation des extincteurs

- Saisie
- Percussion
- Prise de décision
- Intervention
- Protection

Options:

Utilisation de la couverture anti-feu (*feux de cuisson*)

Utilisation de la couverture anti-feu (*feux de gaz*)

Evaluation:

Mise en situation des participants pendant laquelle sera évalué:

La manipulation des moyens de lutte contre l'incendie

La prise de décision

Les connaissances en prévention incendie et en techniques d'évacuation



Pédagogie:

- Acquisition de compétences par l'expérimentation
- Mémoire musculaire sollicitée
- Apports théoriques adaptés aux risques identifiés

Moyens pédagogiques:

- Générateur de flamme de formation
- Extincteurs de formation
- Couverture anti-feu
- Rétroprojecteur

Intervenant:

Préventeur incendie ASPIS SERVICES

Organisation:

Durée:4/5 Heures

Nombre de participant min:5

Nombre de participant max:12

Intra-entreprise/Inter-entreprise

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



Formation : Mise en œuvre d'un RIA

Objectif: Mettre en œuvre une tentative d'extinction en maîtrisant l'utilisation du Robinet Incendie Armé (RIA)



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

R4227-39 du code du travail :

Le personnel doit être formé à l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie lors d'exercices semestriels

Prérequis : aucuns

Compétences visées:

- Connaître les principes fondamentaux de lutte contre l'incendie
- Intervenir rapidement et efficacement face à un départ d'incendie
- Prendre en charge l'organisation complète d'une intervention incendie dans l'attente de secours spécialisés
- Mettre en œuvre un RIA en respectant les consignes de sécurité liées à son utilisation
- Protéger les personnes les biens et les ressources en limitant les conséquences d'un incendie

Programme:

- Les composants nécessaires à la combustion (*triangle du feu*)

- Les missions du préventeur incendie

Techniques d'utilisation d'un RIA:

- Ouverture vanne d'alimentation
- Etablissement/Déploiement (Déroutage)
- Test
- Approche sécurisée
 - Intervention en binôme
 - Jet bâton
 - Jet diffus
- Extinction
- Sécurisation

Evaluation:

Mise en situation des participants pendant laquelle sera évalué:

La manipulation du RIA

La prise de décision

Les connaissances en prévention incendie et en techniques de sécurisation

Contacts APSIS SERVICES/Référent PSH Gsm:0696 00 59 82 Mail:c2si@aspis-services.com



Pédagogie:

- Acquisition de compétences par l'expérimentation
- Mémoire musculaire sollicitée
- Apports théoriques adaptés aux risques identifiés

Moyens pédagogiques:

- Générateur de flamme de formation

Intervenant:

Préventeur ASPIS

Organisation:

Durée:1 Heure

Nombre de participant min:5

Nombre de participant max:12

Intra-entreprise

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



Formation: Gestion opérationnelle du SSI

Objectif: A l'aide du SSI

- Intervenir rapidement et efficacement face à une situation de départ d'incendie ou une situation nécessitant une évacuation générale.



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)

Prérequis : aucuns

Compétences visées:

- Savoir repérer la zone sinistrée
- Savoir gérer une alarme restreinte
- Savoir gérer une alarme générale

Programme:

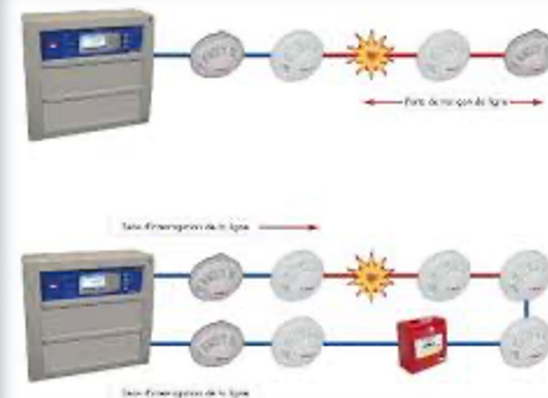
- Les éléments asservis au SSI (Déclencheur Manuel, diffuseur sonore...)
- Identification de la zone sinistrée
- La levée de doute
- L'alarme intempestive
- L'alarme restreinte
- L'alarme générale
- Réarmement
- Fonctionnement sur alimentation auxiliaire (coupure courant)

Evaluation:

- Mise en situation pratique lors de la présentation physique du matériel
- Alarme restreinte et levée de doute
- Actions à mettre en place en cas de défaut du SSI
- QCM



Contacts APSIS SERVICES/Référent PSH Gsm:0696 00 59 82 Mail:c2si@apis-services.com



Pédagogie:

- Acquisition des savoirs par un apport théorique et de la mise en situation

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- SSI mis à disposition

Intervenant:

Sapeur Pompier SSIAP3
Technicien SSI

Organisation:

Théorique

Durée:1h30min

Mise en situation 1h/1h30

Nombre de participant min:4

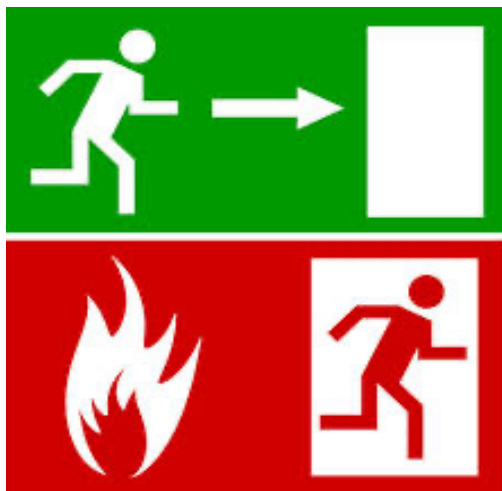
Nombre de participant max:10Intra-entreprise

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation APSIS

Formation : Personnel encadrant l'évacuation

Objectif: Dès l'audition de l'alarme générale une équipe capable de gérer l'évacuation est une assurance nécessaire pour toute entreprise,



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

R4227-39 du code du travail :

Le personnel doit être formé à l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie lors d'exercices semestriels

Prérequis : aucuns

Compétences visées:

- Reconnaître une situation de danger nécessitant une évacuation
- Savoir donner l'alerte
- Assurer une liaison efficace avec les secours extérieurs
- Connaître les règles de mise en sécurité des personnes

Programme:

- Reconnaissance des locaux (dégagements, issues de secours, balisage, points de rassemblements)
- Les responsabilités en cas de sinistre
- Le signal d'alarme générale
- Gestion de l'alarme restreinte
- Le message d'alerte
- Les consignes d'évacuation
- Le ratissage
- L'aide aux PMR
- Le cheminement d'évacuation
- Gestion du point de rassemblement
- Les ressources humaines de l'évacuation

Rôles et missions des acteurs de l'évacuation :

- Guide file
- Serre file
- Responsable d'évacuation
- Responsable coupure fluide

Evaluation:

Mise en situation des participants pendant laquelle sera évalué:

La prise de décision

Les connaissances en techniques d'évacuation

Contacts APSIS SERVICES/Référent PSH Gsm:0696 00 59 82 Mail:c2si@aspis-services.com



Pédagogie:

- Acquisition de compétences par l'expérimentation
- Apports théoriques adaptés aux risques identifiés

Moyens pédagogiques:

- Rétroprojecteur
- Ordinateur

Intervenant:

Préventeur ASPIS

Organisation:

Durée: 3 Heures

Nombre de participant min:4

Nombre de participant max:10

Intra-entreprise/Inter-entreprise

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



Sensibilisation : Risque sismique

Objectif: Connaître les objectifs à atteindre en cas de séisme afin de préserver les personnes le temps de leur prise en charge par les secours spécialisés



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

Prérequis : aucuns

Compétences visées:

- Connaître les principes fondamentaux de l'aléa sismique
- Connaître les répercussions potentielles d'un séisme
- Réaliser une évaluation pertinente de la situation post sinistre
- Connaître les objectifs à atteindre pour la mise en sécurité efficace des personnes
- Savoir donner l'alerte
- Assurer une liaison efficace avec les secours extérieurs

Programme:

- Connaissances générales sur le risque sismique
- Les répercussions post séisme
- Evaluation de la situation humaine et matérielle
- La gestion de l'attente des secours sur la durée

Evaluation:

QCM avec lequel sera évalué:

La connaissance des objectifs généraux à atteindre pour la gestion d'une situation post séisme



Pédagogie:

- Apports théoriques adaptés aux risques identifiés

Moyens pédagogiques:

- Rétroprojecteur

Intervenant:

Préventeur ASPIS

Organisation:

Durée: 1 Heure

Nombre de participant min: 5

Nombre de participant max: 12

Intra-entreprise/Inter-entreprise

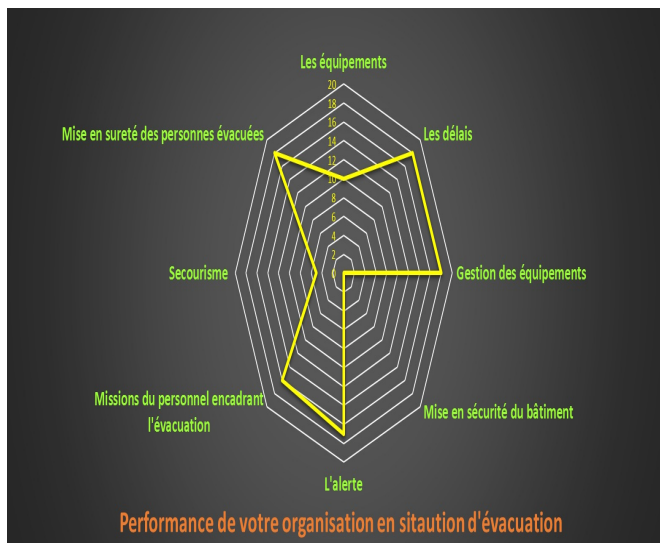
Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



Exercice d'évacuation

Objectif: Testez et évaluez votre gestion des évacuations au niveau humain, organisationnel et matériel en situation réelle



Obligations respectées

R4422-28 du code du travail :

De manière générale l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement et rapidement tout départ d'incendie dans l'intérêt des salariés et du public sous sa responsabilité

R4227-39 du code du travail :

Le personnel doit être formé à l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie lors d'exercices semestriels

Prérequis : aucuns

Programme:

- Rendez-vous de préparation scénario d'évacuation
- Exercice d'évacuation
- Débriefing à chaud
- Rendez-vous remise BILAN et Plan d'Action et d'Amélioration (PAA)

Votre exercice

La situation d'évacuation réelle permet d'observer:

La gestion du sinistre :

- Détection automatique ou humaine
- Intervention ou évacuation (*prise de décision*)

Le déclenchement de l'évacuation

- Bon fonctionnement de l'alarme générale
- Gestion de l'alarme restreinte
- Action du personnel dédié

L'organisation de l'évacuation:

- Connaissance des missions du chargé d'évacuation
- Connaissance des cheminements
- Attitude du personnel

Gestion de l'évacuation

- Gestion du point de rassemblement
- Décompte
- Feed back
- Liaison avec les secours extérieurs



Intervenant:

Préventeur ASPIS

Organisation:

Durée: Environ 1 heure

-Moyens:

Selon scénario

- Générateur de fumées
- Générateur de flamme
- Extincteurs de formation
- Fausse victime

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



Formation: Sauveteur Secouriste du Travail

Objectif: Maîtriser le risque et être capable d'intervenir rapidement et efficacement lors des situations de secours à personne.



Obligations respectées

R4224-15 du code du travail :

Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours

R 4121-2 du code du travail:

Les 9 principes généraux de prévention

V Janv 2025



Prérequis : Être titulaire de sa certification SST

Compétences visées:

- Être capable de participer à la maîtrise du risque
- Être capable d'intervenir rapidement et efficacement lors des situations de secours à personnes
- Savoir donner l'alerte et assurer une liaison efficace avec les secours extérieurs.

Programme:

Les bases en prévention

Rôles et missions des acteurs de la prévention

Rôle du SST dans la maîtrise des risques professionnels

Protection

- Recherche de dangers persistants/mise en sécurité

Examen de la victime

Alerter

- Qui contacter/message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est inconsciente et ne respire pas
- La victime est inconsciente mais respire
- La victime se plaint de sensations anormales
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements

Evaluation:

QCM: connaissances en prévention

Mise en situation des participants pendant laquelle sera évalué:

La prise de décision

La qualité des gestes de secours

ASPIS SERVICES Tel: 0596 96 57 50 Gsm:0696 00 59 82 Mail:c2si@aspis-services.com



Pédagogie:

- Acquisition de compétences par l'expérimentation
- Mémoire musculaire sollicitée

Moyens pédagogiques:

- Rétroprojecteur
- Ordinateur
- Mannequins de formation
- Défibrillateur de formation
- Plan d'intervention du SST

Intervenant:

Formateur certifié INRS

Organisation:

Durée:14 Heures (2 jours)

Nombre de participant min:4

Nombre de participant max:10

Intra-entreprise/Inter-entreprise

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS

Formation: Maintien des Acquis et des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Objectif: Maintenir à niveau les compétences et les connaissances de vos Sauveteurs Secouristes du Travail en fonction des évolutions du référentiel national



Obligations respectées

R4224-15 du code du travail :

Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours

R 4121-2 du code du travail:

Les 9 principes généraux de prévention

Prérequis : aucuns

Compétences visées:

- Être capable de participer à la maîtrise du risque
- Être capable d'intervenir rapidement et efficacement lors des situations de secours à personnes
- Savoir donner l'alerte et assurer une liaison efficace avec les secours extérieurs.

Programme:

Les bases en prévention

Rôles et missions des acteurs de la prévention

Rôle du SST dans la maîtrise des risques professionnels

Protection

- Recherche de dangers persistants/mise en sécurité

Examen de la victime

Alerter

- Qui contacter/message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est inconsciente et ne respire pas
- La victime est inconsciente mais respire
- La victime se plaint de sensations anormales
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements

Evaluation:

QCM: connaissances en prévention

Mise en situation des participants pendant laquelle sera évalué:

La prise de décision

La qualité des gestes de secours



Pédagogie:

- Acquisition de compétences par l'expérimentation
- Mémoire musculaire sollicitée

Moyens pédagogiques:

- Rétroprojecteur
- Ordinateur
- Mannequins de formation
- Défibrillateur de formation
- Plan d'intervention du SST

Intervenant:

Formateur certifié INRS

Organisation:

Durée:07 Heures

Nombre de participant min:4

Nombre de participant max:10

Intra-entreprise/Inter-entreprise

Conditions d'accès:

Selon disponibilité des créneaux de formation ASPIS



ASPIS SERVICES ®C2SI

Agence de Sécurité, Prévention Incendie & Secours

A bientôt dans notre salle de formation

Imm Cottrel ZI La Lézarde 97232 Lamentin

GSM:0696 00 59 82

Fix: 0596 96 57 50

Mail:c2si@aspis-services.com